



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 27 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ÉGLISE SAINTS PIERRE-ET-PAUL EN VOIE DE CLASSEMENT

La Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a décidé **d'initier un dossier de classement** de l'Église Saints Pierre-et-Paul située à Comines-Warneton.

Après une destruction totale de l'église lors de la Première Guerre mondiale, l'édifice actuel a été construit dans les années 1920.

Cette nouvelle bâtisse mêle ancien et nouveau grâce à la conservation et la récupération des anciens fonts baptismaux, des stalles ou encore des moellons dans ses soubassements.

Pour la Ministre Valérie De Bue : **« Cette Église est un monument authentique, unique en son genre et au style rarement rencontré par le mélange des styles Art déco, néo-roman et néo-byzantin. Ce classement s'inscrit dans la lignée de la Déclaration de Politique Régionale visant à mieux représenter le patrimoine du 20^e siècle, actuellement sous-représenté dans le patrimoine classé. »**

Le classement initié concerne l'entièreté de l'édifice et du mobilier, à savoir le lustre de style Art déco, la chaire de vérité, les autels, les fonts baptismaux, les vitraux, l'orgue, les candélabres, le lutrin en marbre, les bancs de communion, les confessionnaux, les stalles ainsi que les statues.

Il est également prévu d'intégrer les vestiges archéologiques composés de la motte castrale et des vestiges de l'ancienne abbaye en contrebas mais également la vue depuis l'édifice vers la Lys. Nommé aussi « Cathédrale de la Lys », la bâtisse domine fièrement le bord de Lys et est admirée au moindre passage.

Une enquête publique sera initiée prochainement. A l'issue de celle-ci, l'Agence wallonne du patrimoine (AwaP) présentera une synthèse de tous les avis collectés. Si cette dernière se révèle positive, un arrêté de classement sera proposé à la signature de la Ministre Valérie De Bue.